

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Distribution-publique-de-la-nouvelle-loi-du-travail-au-Venezuela>

Distribution publique de la nouvelle loi du travail au Venezuela

- Les Cousins - Venezuela -

Date de mise en ligne : mercredi 9 mai 2012

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Lors d'une grande assemblée publique à Caracas ce 8 mai 2012, plus de 4 600 travailleurs du secteur électrique victimes de la sous-traitance dans les quatorze entreprises qui forment la *Corporation Électrique Nationale* (Corpoelec) ont été intégrés officiellement au personnel du Ministère de l'Énergie Électrique et vont ainsi bénéficier des avantages offerts par la [Nouvelle Loi du Travail](#).

Pour Yiseth González, représentante du Centre de Services La Yaguara et du *Front Socialiste des Femmes de Corpoelec* : « *Nous avons beaucoup d'inconvénients avec les paiements de salaires et avec les tickets-repas, nous ne bénéficions pas des avantages que nous aurions dû avoir* ». Clodomiro Serrano Bastídas, représentant du Centre de Services de Guarenas et de Guatire qualifie cette mesure de « *vrai bonheur, au bout de 20 ans d'une sous-traitance qui nous réduisait à l'esclavage sans jamais recevoir les bénéfices qui nous sont dûs en tant que travailleurs* ».

Le Ministre de l'Énergie Électrique Héctor Navarro a expliqué lors de cette assemblée que « *le vieux truc de la sous-traitance n'est qu'un subterfuge du capitalisme pour voler leurs droits aux travailleurs. Avant d'être nationalisée et rattachée au service public de la Corporation Électrique Nationale (Corpoelec), l'entreprise Electricidad de Caracas était une entreprise privée. Une de ses pratiques consistait à créer plusieurs petites entreprises ciblées sur des activités spécifiques, ce qui lui permettait d'embaucher du personnel à un coût moindre que pour le personnel fixe. Ils économisaient sur les salaires et si la petite entreprise rencontrait un problème financier et tombait en faillite, l'entreprise-mère pouvait alléguer qu'elle n'avait aucun engagement vis-à-vis de cette force de travail.* »

Le ministre a rappelé que la sous-traitance n'a plus lieu d'être dans le socialisme, que la nouvelle Loi du travail signée par le président Chavez la rend illégale, que les entreprises ont un délai maximal de trois ans pour régulariser leur situation légale et que cela vaut aussi pour les entreprises d'État. Le Président de Corpoelec a critiqué les pratiques des entreprises privées et a déclaré aux travailleurs qu'« *aujourd'hui vous devez intégrer le fait que l'État c'est vous tous, vous ne travaillez plus pour un patron mais pour le peuple* ».

Les bénéfices

Ces travailleur(se)s qui font désormais partie intégrante du Ministère de l'Énergie électrique seront nommés au 1er janvier 2013 comme personnel fixe de Corpoelec. Ils jouiront ainsi d'une revalorisation de leur salaire au niveau appliqué dans cette entreprise publique, soit d'une augmentation de 20 à 30% approximativement selon le salaire qu'ils percevaient jusqu'ici. Ils recevront la prime d'alimentation versée via une carte électronique et d'un montant mensuel de 1 350 bolívares. Les travailleurs jouiront aussi de 90 jours de prime salariale de fin d'année calculée sur la base du salaire intégral. Les parents recevront par ailleurs 40% du salaire minimum pour leur permettre de couvrir leurs frais de garderie.

Pour les employés travaillant la fin de semaine et en horaire nocturne le salaire sera majoré selon les nouvelles normes légales. Tous les travailleurs ayant des enfants recevront une aide sous la forme d'une allocation pour chaque enfant - l'une pour l'achat de jouets (1.500 bolívares) et l'autre, en septembre, pour l'achat du matériel et des vêtements scolaires (2000 bolívares). Ils bénéficieront également du Plan Autoadministré de Santé (PAS) de Corpoelec qui offre une couverture de 150 mille bolívares pour les mères, pères, personnes vivant en couple, et enfants jusqu'à l'âge de 25 ans.

Caracas, 8 mai 2012.

Les mouvements paysans et le réseau féministe « Araña » lancent une campagne pour défendre la loi.

Laura Lorenzo, porte-parole du mouvement paysan Jirajara, qui regroupe des producteurs agricoles de l'État de Yaracuy, de Barinas, de Monagas, d'Apure et de Portuguesa, rappelle que l'article 235 de la nouvelle loi du travail établit que tout travailleur agricole travaillant un jour férié verra son salaire doublé. Et qu'il jouira annuellement de vacances rémunérées de même qu'une famille travaillant dans une unité de production agricole. *« Cette conquête a été obtenue grâce au travail et aux assemblées organisées par les paysans et les pêcheurs, lassés de tant d'injustice »* a déclaré Laura Lorenzo.

« Pendant des années nous les paysans nous fûmes exploités, nous travaillions parfois plus de douze heures, pour moins que le salaire minimum. En réalité nous étions les esclaves des patrons et dans la plupart des cas, des grands propriétaires terriens qui profitaient du fait qu'aucun des gouvernements antérieurs ne nous défendait ».

Laura Lorenzo évoque aussi l'article 238 qui crée une norme légale régulant le travail de tous ceux qui participent à la production agricole. *« Nous allons organiser des assemblées et des réunions de travail pour débattre de tout ce qui regarde notre activité productive, les dates de mise en culture, les horaires de travail, le cas des familles liées à la culture de produits alimentaires stratégiques. L'idée est que nous fassions tous des propositions pour qu'il y ait une vraie justice ».*

Parallèlement une trentaine de collectifs féministes membres du réseau « Araña Feminista » (Araignée féministe, NdT) se sont exprimés par la voix de leur porte-parole Daniela Hinojosa.

« Après avoir mené campagne pour réunir nos propositions en vue d'élaborer cette loi, propositions que nous avons remises à l'exécutif lors de notre mobilisation du 8 mars 2012, nous nous mobilisons à présent sur le terrain pour faire connaître davantage les articles qui nous visibilisent et pour les faire appliquer. »

Daniela Hinojosa a évoqué la campagne des médias privés [Alors qu'à l'étranger on a fini par croire que « Chavez contrôle et réprime la presse », en réalité sur place la plupart des médias (TV, radio, presse écrite) sont privés et font librement campagne contre les politiques du gouvernement. Sur cet abîme entre le réel vénézuélien et sa perception à l'extérieur. Lire ceci : [Medias et Venezuela](#)] qui font planer la menace d'une imminente baisse du nombre d'emplois pour les femmes parce que la loi étend à 20 semaines le congé post-natal ou parce qu'elle interdit le licenciement de celles qui ont un enfant de moins de deux ans. *« C'est un mensonge de plus car non seulement les femmes représentent 59 % des emplois formels dans ce pays, et sans elles tout s'effondrerait. Mais surtout nous voulons faire prendre conscience à toutes et à tous que ces droits au congé pré- et post-natal ne représentent aucun coût supplémentaire pour le patron puisque la Sécurité Sociale les prend en charge totalement. C'est une grande conquête pour nous les femmes, que cette extension à 20 semaines du congé maternel, alors que dans la loi de 1997 ce congé était limité à 12 semaines. La loi est une grande avancée dans la construction de relations de travail plus justes et plus égalitaires. Seul un gouvernement révolutionnaire pouvait reprendre telles quelles nos propositions pour en faire une loi. »*

[Venezuela info](#). Caracas, le 8 mai 2012.